



DÉLIBÉRATION N°2021-03-12-03
du conseil d'administration de l'Université de Nantes

Séance du 12 mars 2021

**POINT 4 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER, DES COMPTES CONSOLIDÉS ET
DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
VU les statuts de l'université ;
VU les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
VU l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
VU le rapport des commissaires aux comptes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 35
Nombre de votants : 30
Voix pour : 20
Voix contre : 9
Abstention : 1

APPROUVE :

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 3 861,4 ETPT, dont 3 245,5 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 615,8 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 341 669 733 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 267 220 241 € personnel
 - 52 019 783 € fonctionnement
 - 22 429 709 € investissement
- 336 303 527 € de crédits de paiement dont :
 - 267 220 241 € personnel
 - 50 886 436 € fonctionnement
 - 18 216 850 € investissement
- 321 739 094 € de recettes
- -14 564 433 € de solde budgétaire

Extrait transmis au recteur chancelier des Universités le : *25 mars 2021*

Affiché le : *25 mars 2021*

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- -10 182 963 € de variation de trésorerie
- 152 491 € de résultat patrimonial
- 7 004 614 € de capacité d'autofinancement
- -2 741 460 € de variation de fonds de roulement

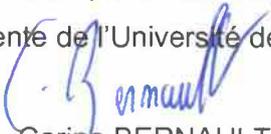
Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de 152 491 € en réserves ainsi que les comptes consolidés 2020 de la filiale CAPACITES (résultat 347 545 €) et de la Fondation (0 €).

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

À Nantes, le 12 mars 2021.

Présidente de l'Université de Nantes


Carine BERNAULT



Extrait transmis au recteur chancelier des Universités le : 25 mars 2021

Affiché le : 25 mars 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)				(B)				(C) = (A) + (B)				
		Emplois sous plafond Etat *				Emplois financés hors SCSP				Global				
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT				En ETPT				Global			
			Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier budget rectificatif 2020	Compte financier 2020	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 507,7	1 515,5	1 502,1	1 501,1				1 507,7	1 515,5	1 502,1	1 501,1	
		CDI	4,3	4,3	4,9	4,9				11,3	9,3	12,0	12,3	
	Non permanents	CDD	387,9	391,7	401,5	399,0	7,0	5,0	7,1	7,3	572,4	631,2	612,8	615,4
S/total EC			1 899,9	1 911,4	1 908,5	1 905,0	191,4	244,6	218,4	223,7	2 091,3	2 156,0	2 126,9	2 128,8
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)														
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	1 077,0	1 079,5	1 057,3	1 055,0					1 077,0	1 079,5	1 057,3	1 055,0
		CDI	57,2	62,6	66,8	66,3	48,1	41,1	57,7	58,3	105,3	103,7	124,5	124,6
	Non permanents	CDD	195,7	225,8	223,0	219,1	305,5	289,1	331,2	333,9	501,2	514,9	554,2	553,0
S/total Biatss			1 329,9	1 368,0	1 347,1	1 340,5	353,6	330,2	389,0	392,1	1 683,5	1 698,2	1 736,1	1 732,6
Totaux			3 229,8	3 279,4	3 255,6	3 245,5	545,1	574,8	607,4	615,8	3 774,9	3 854,2	3 863,0	3 861,4
											Plafond global des emplois voté par le CA **	Plafond global des emplois voté par le CA **		(2)
Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2019						3 320,0								(3)
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au Budget initial 2020													3 318,0	(3)
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au dernier Budget rectificatif 2020													3 344,0	(3)
Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2020						3 345,0								(3)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
	Compte financier 2019		Budget initial 2020		Dernier Budget rectificatif 2020		Compte financier 2020	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	262 696 395	262 696 395	268 898 211	268 898 211	268 048 716	268 048 716	267 220 241	267 220 241
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	75 205 615	75 205 615	75 783 010	75 783 010	75 543 599	75 543 599	75 571 957	75 571 957
					-	-		
					-	-		
Fonctionnement et intervention	58 828 395	49 251 578	69 152 981	57 743 083	56 911 129	52 423 410	52 019 783	50 866 436
					-	-		
					-	-		
					-	-		
Investissement	22 035 690	19 971 532	22 928 777	24 046 209	23 127 816	19 274 599	22 429 709	18 216 850
TOTAL DES DÉPENSES	343 560 481	331 919 505	360 979 969	350 687 503	348 087 661	339 746 725	341 669 733	336 303 527
Solde budgétaire (excédent)		-		-		-		-

Recettes				
Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020	
Montants	Montants	Montants	Montants	
310 993 230	305 106 330	311 908 809	310 218 181	Recettes globalisées
249 404 942	252 090 482	253 958 810	255 524 489	Subvention pour charges de service public
2 082 377	422 310	2 127 234	2 366 401	Autres financements de l'Etat
2 472 107	2 000 000	2 300 000	2 393 406	Fiscalité affectée
24 139 789	20 464 987	23 698 288	25 482 874	Autres financements publics
32 894 015	30 128 551	29 824 477	24 451 011	Recettes propres
19 926 552	29 781 861	13 547 444	11 520 913	Recettes fléchées **
2 525 735	4 412 632	2 454 448	3 430 194	Financements de l'Etat fléchés
17 363 826	25 369 229	11 061 215	8 033 523	Autres financements publics fléchés
36 991		31 781	57 196	Recettes propres fléchées
330 919 782	334 888 191	325 456 253	321 739 094	TOTAL DES RECETTES
999 723	15 799 312	14 290 472	14 564 433	Solde budgétaire (déficit)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				
	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	999 723	15 799 312	14 290 472	14 564 433
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>				
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>				
<i>dont solde budgétaire FU</i>				
<i>dont solde budgétaire BAI</i>				
<i>dont solde budgétaire SIE</i>				
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	11800	23 500	10 109	11 409
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	5712720	1 147 956	1 147 956	594 759
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	1444348	5 818 010	7 193 404	3 845 514
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	8 168 591	22 788 778	22 641 941	19 016 115
Variation de trésorerie (I)	-	-	-	-
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)</i>				
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)</i>			1 221 996	
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	8 168 591	22 788 778	22 641 941	19 016 115

et

ou

ou

ou

et

Financements (couverture des besoins)				
Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020	
-	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
				<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
				<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
				<i>dont solde budgétaire FU</i>
				<i>dont solde budgétaire BAI</i>
				<i>dont solde budgétaire SIE</i>
3 250	2 688	838	938	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
2 846 978	1 147 956	1 147 956	1 138 187	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
1 436 561	3 444 670	12 720 551	7 694 026	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
4 286 789	4 595 314	13 869 345	8 833 151	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)
3 881 802	18 193 464	8 772 596	10 182 963	Variation de trésorerie (II)
419 193	12 472 686	9 994 592	7 071 739	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)</i>
3 462 609	5 720 776		3 111 224	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)</i>
8 168 591	22 788 778	22 641 941	19 016 114	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020	PRODUITS	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020
Personnel	258 279 302	265 163 862	264 730 683	264 156 158	Subventions de l'Etat	260 704 369	257 869 131	256 086 044	267 668 145
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	75 153 878	76 718 661	76 593 331	75 634 106	Fiscalité affectée	5 293 621	2 000 000	2 300 000	2 393 406
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	83 929 703	88 866 931	82 682 612	85 258 619	Autres subventions	25 175 237	42 108 648	38 135 523	23 393 324
					Autres produits	51 195 191	52 109 400	50 352 859	56 112 393
TOTAL DES CHARGES (1)	342 209 006	354 030 793	347 413 295	349 414 777	TOTAL DES PRODUITS (2)	342 368 418	354 087 179	346 874 425	349 567 268
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	159 412	56 386	-	152 491	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	538 870	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	342 368 418	354 087 179	347 413 295	349 567 268	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	342 368 418	354 087 179	347 413 295	349 567 268

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : - 4417092,63

Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : - 3734349

Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -3318033

Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : - 3064082,72

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	159 412	56 386	- 538 870	152 491
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28 463 481	29 958 355	27 785 619	32 721 042
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	79 952		-	4 278 488
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	160 298		-	23 649
- produits de cession d'éléments d'actifs	6 050		-	7 823
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	22 428 371	21 980 849	21 496 601	21 606 257
= CAF ou IAF*	6 268 818	8 033 892	5 750 148	7 004 614

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020	RESSOURCES	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	-	Capacité d'autofinancement*	6 268 818	8 033 892	5 750 148	7 004 615
Investissements	21 056 908	24 046 209	19 274 599	16 659 296	Financement de l'actif par l'État	10 386 206	2 410 714	1 954 414	2 693 944
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	5 195 208	9 859 971	7 859 386	4 241 934
					Autres ressources	6 763 132			- 11 848
Remboursement des dettes financières	23 600			10 809	Augmentation des dettes financières	11 800			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	21 080 508	24 046 209	19 274 599	16 670 105	TOTAL DES RESSOURCES (6)	28 625 165	20 304 577	15 563 948	13 928 645
Augmentation du Fonds de Roulement (7) = (6)-(5)	7 544 657	-	-	-	Diminution du Fonds de Roulement (8) = (5)-(6)	-	3 741 632	3 710 651	2 741 459

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Dernier Budget rectificatif 2020	Compte financier 2020
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	7 544 657	- 3 741 632	- 3 710 652	- 2 741 460
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	11 426 459	14 451 831	5 061 944	7 441 503
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 3 881 802	- 18 193 464	- 8 772 596	- 10 182 963
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	28 678 761	18 777 633	24 968 109	25 937 301
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 24 872 984	- 24 438 275	- 19 811 038	- 17 431 480
Niveau de la TRESORERIE	53 551 745	43 215 907	44 779 147	43 368 781

ANNEXE DES COMPTES FINANCIERS 2020

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

SOMMAIRE

1. LES COMPTES DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES.....	3
1.1. Comptes annuels de l'Université de Nantes.....	3
1.1.1. Bilan de l'Université de Nantes	3
1.1.2. Compte de résultat de l'Université de Nantes	5
1.1.3. Tableau des flux de trésorerie	7
1.2. Faits caractéristiques de l'exercice	8
1.3. Principes, règles et méthodes comptables.....	9
1.3.1. Principes et méthodes d'évaluation.....	9
1.3.2. Comparabilité des comptes	9
1.4. Notes relatives aux postes du bilan	10
1.4.1. Actif immobilisé.....	10
1.4.1.1. Immobilisations incorporelles	10
1.4.1.2. Immobilisations corporelles.....	10
1.4.1.3. Immobilisations financières.....	11
1.4.1.4. Amortissements	12
1.4.1.4.1. Mise en œuvre de l'amortissement.....	12
1.4.1.4.2. Méthode d'amortissement	13
1.4.1.4.3. Plan d'amortissement	13
1.4.2. Stocks et en-cours.....	14
1.4.2.1. Stocks	14
1.4.3. Créances	15
1.4.3.1. Créances	15
1.4.3.2. Dépréciations	15
1.4.4. Disponibilités	16
1.4.5. Financements reçus.....	16
1.4.6. Provisions	17
1.4.7. Dettes	17
1.4.8. Autres informations concernant le bilan	18
1.4.8.1. Opérations de fin d'exercice.....	18
1.4.8.1.1. Charges et produits constatés d'avance	18
1.4.8.1.2. Charges à payer et produits à recevoir	18
1.4.8.2. Tableau de variation des fonds propres	18
1.5. Notes relatives aux postes du compte de résultat	19
1.5.1. Produits de fonctionnement	19
1.5.1.1. Droits d'inscription	19
1.5.1.2. Formation continue.....	19
1.5.1.3. Taxe d'apprentissage.....	19
1.5.1.4. Contrats de recherche et subventions	19
1.6. Autres informations.....	20
1.6.1. Passage aux RCE - frais de personnel.....	20
1.6.2. Désignation et honoraires des commissaires aux comptes	20
1.6.3. Engagements hors bilan.....	20
1.6.4. Effectifs.....	20
1.6.5. Contrats à long terme.....	21
1.6.6. Evènement post-clôture	21
2. LES COMPTES CONSOLIDÉS	22
2.1. Comptes annuels consolidés.....	22
2.1.1. Bilan consolidé.....	22
2.1.2. Compte de résultat consolidé	24
2.1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidés.....	26
2.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	27
2.2.1. Principes et méthodes d'évaluation.....	27
2.2.2. Comparabilité des comptes	27
2.2.2.1. Détermination de l'écart d'acquisition.....	27
2.2.2.2. Clôture des exercices	27
2.2.4. Périmètre de consolidation	28
2.2.4.1. Identification des critères retenus pour définir le périmètre de consolidation	28
2.2.4.2. Composition du groupe de l'Université de Nantes.....	28
2.2.4.3. Non consolidation de certaines entités	29

2.3	Notes relatives aux postes du bilan	31
2.3.1	Actif immobilisé.....	31
2.3.1.1	Immobilisations incorporelles	31
2.3.1.2	Immobilisations corporelles.....	32
2.3.1.3	Immobilisations financières.....	33
2.3.1.4	Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé.....	33
2.3.1.4.1	Amortissements	33
2.3.1.4.1.1	Mise en œuvre de l'amortissement.....	33
2.3.1.4.1.2	Méthode d'amortissement	34
2.3.1.4.1.3	Plan d'amortissement.....	34
2.3.1.4.2	Dépréciations des immobilisations financières.....	35
2.3.2	Stocks et en-cours.....	35
2.3.2.1	Stocks	35
2.3.3	Créances	36
2.3.3.1	Créances	36
2.3.3.2	Dépréciations	36
2.3.4	Disponibilités et autres éléments de trésorerie	37
2.3.5	Financements reçus.....	37
2.3.6	Provisions.....	38
2.3.7	Dettes	39
2.3.8	Autres informations concernant le bilan	39
2.3.8.1	Opérations de fin d'exercice.....	39
2.3.8.1.1	Charges et produits constatés d'avance	39
2.3.8.1.2	Charges à payer et produits à recevoir	39
2.3.8.2	Tableaux de variation des fonds propres.....	40
2.3.8.2.1	Variation 2019-2020	40
2.4	Notes relatives aux postes du compte de résultat	41
2.4.1	Produits de fonctionnement	41
2.4.1.1	Droits d'inscription	41
2.4.1.2	Formation continue.....	41
2.4.1.3	Taxe d'apprentissage.....	41
2.4.1.4	Contrats de recherche et subventions	41
2.5	Autres informations.....	42
2.5.1	Passage aux RCE - frais de personnel.....	42
2.5.2	Désignation des commissaires aux comptes.....	42
2.5.3	Engagements hors bilan.....	42
2.5.4	Evènement post-clôture	42

1. LES COMPTES DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

1.1. Comptes annuels de l'Université de Nantes

1.1.1. Bilan de l'Université de Nantes

ACTIF	2020			2019
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	3 208 322	2 830 150	378 172	502 716
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 459 873	133 130	41 326 743	41 333 147
Constructions	377 120 841	112 316 858	264 803 983	282 115 239
Installations techniques, matériels, et outillage	59 559 189	46 458 052	13 101 137	12 478 495
Collections	51 814	44 048	7 766	14 227
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	46 053 543	33 622 944	12 430 599	12 016 417
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	25 285 122		25 285 122	19 338 081
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles (biens vivants)	9 925	106	9 819	
Immobilisations financières	252 619		252 619	250 956
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	553 001 248	195 405 288	357 595 960	368 049 278
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	76 246 566		76 246 566	55 908 556
Créances clients et comptes rattachés	10 298 247	113 265	10 184 983	8 501 518
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 387 389		1 387 389	1 276 934
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				17 600
Créances sur les autres débiteurs	219 154		219 154	630 034
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	88 151 357	113 265	88 038 092	66 334 642
TRÉSORERIE				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	43 386 972		43 386 972	53 759 914
Autres				
TOTAL TRÉSORERIE	43 386 972		43 386 972	53 759 914
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif	401		401	595
TOTAL GÉNÉRAL	684 539 977	195 518 553	489 021 424	488 144 428

PASSIF	2020	2019
FONDS PROPRES		
Financements reçus		
Financement de l'actif par l'Etat	283 976 820	299 149 803
Financement de l'actif par des tiers	42 048 159	41 545 554
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
Réserves	48 970 264	48 810 852
Report à nouveau	2 637 600	2 637 600
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	152 491	159 412
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	377 785 334	392 303 221
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	705 765	50 635
Provisions pour charges	4 900 235	4 224 924
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 606 000	4 275 559
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts	28 662	39 471
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	28 662	39 471
DETTES NON FINANCIÈRES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 820 941	10 403 223
Dettes fiscales et sociales	5 873 531	5 380 777
Avances et acomptes reçus	57 467 486	37 233 412
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	414 200	
Autres dettes non financières	9 249 983	7 887 307
Produits constatés d'avance	28 756 835	30 413 575
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES	105 582 976	91 318 294
TRÉSORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	18 191	208 169
TOTAL TRÉSORERIE	18 191	208 169
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif	262	-285
TOTAL GÉNÉRAL	489 021 424	488 144 428

1.1.2. Compte de résultat de l'Université de Nantes

CHARGES	2020	2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	5 922	474
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	36 773 143	42 120 450
Charges de personnel		
Salaires, traitements et rémunérations diverses	157 250 295	153 045 238
Charges sociales	106 096 870	104 216 493
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	808 993	1 017 571
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	15 436 940	13 182 960
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	32 054 310	28 573 144
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	348 426 473	342 156 331
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transferts aux ménages	297 600	1 488
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres entités		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	297 600	1 488
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	348 724 073	342 157 819
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change	323	552
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	690 382	50 635
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	690 704	51 187
Impôt sur les sociétés		
Résultat de l'activité (Bénéfice)	152 491	159 412
TOTAL CHARGES	349 567 269	342 368 418

PRODUITS	2020	2019
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public	256 644 521	251 247 224
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	34 296 584	34 600 936
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs	120 365	31 445
Produits de la fiscalité affectée	4 185 016	5 293 621
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	27 207 747	27 174 135
Produits de cessions d'éléments d'actif	7 823	6 050
Autres produits de gestion	1 220 468	1 735 400
Production stockée et immobilisée		-228 716
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	4 243 236	79 952
Reprises du financement rattaché à un actif	21 606 257	22 428 371
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	349 532 017	342 368 418
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change		
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	35 252	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	35 252	
Résultat de l'activité (Perte)		
TOTAL GÉNÉRAL	349 567 269	342 368 418

1.1.3. Tableau des flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte	2020	2019
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net	152 491	159 412
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
+ Amortissements et provisions (hors actif circulant)	6 867 464	5 978 353
- Plus-values de cessions nettes d'impôts	15 826	154 248
Marge brute d'autofinancement (MBA)	7 035 781	6 292 013
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- Variation des stocks		228 716
- Variation des créances d'exploitation	-1 793 920	-1 591 994
+ Variation des dettes d'exploitation	15 066 102	13 179 893
- Variation des autres créances liées à l'activité	-19 909 336	-17 655 861
+ Variation des autres dettes liées à l'activité	199 238	-6 922 639
+/- Incidence des ajustements du bilan d'ouverture sur le BFR		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	597 864	-6 469 872
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
- Acquisitions d'immobilisations	-16 659 296	-21 056 908
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	7 823	6 050
+ Réduction d'immobilisations financières	938	7 200
- Variation des créances sur immobilisations		
+ Variation des dettes sur immobilisations	-1 414 310	1 312 232
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-18 064 845	-19 731 426
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
- Dividendes versés		
+/- Incidence des variations de capital	357 148	6 749 882
+ Emprunts accordés	1 800	
- Remboursement d'emprunt		
+ Dépôts et cautionnements reçus		11 800
- Dépôts et cautionnements versés	-10 809	-23 600
+ Subventions d'investissement reçues	6 935 878	15 581 414
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	7 284 017	22 319 496
Variation de trésorerie	-10 182 963	-3 881 802
Variation de trésorerie	-10 182 963	-3 881 802
Trésorerie à l'ouverture	53 551 745	57 433 547
Trésorerie à la clôture	43 368 781	53 551 745

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les états financiers ont été présentés selon la présentation préconisée dans la norme 1 du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) pour les organismes visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1er du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

La pandémie de Covid-19 du mois de mars 2020 et la période de crise sanitaire ont réorienté les dépenses de l'établissement par la mise en œuvre de dépenses spécifiques à hauteur de 2,8 M€

Le 1^{er} juillet 2020, une nouvelle Présidente, Carine BERNAULT, a été élue à l'Université de Nantes accompagnée d'un nouveau bureau à partir du 10 juillet 2020.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

1.3.1. Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'Université de Nantes, Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis selon le recueil des normes comptables pour les établissements publics (RNCEP), l'instruction comptable commune (BOFIP GCP-19-0055 du 16/01/2020) et l'annexe des comptes annuels (instruction n°09-018-M9 du 01/09/2009).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- évaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques à l'exception du patrimoine immobilier dont la valeur a été réestimée au bilan en fonction des évaluations reçues de France Domaine.

1.3.2. Comparabilité des comptes

En 2019, le produit relatif à la collecte de la taxe d'apprentissage s'élevait à 2,5 M€ et était comptabilisé en « Fiscalité affectée ».

En 2020, le produit relatif à la collecte de la taxe d'apprentissage s'élève à 1,8 M€ et est comptabilisé en « Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques »

1.4. Notes relatives aux postes du bilan

1.4.1. Actif immobilisé

Rubriques et postes	Cumul au 31/12/2019	Augmentations		Diminutions		Cumul au 31/12/2020
		Par virement de poste à poste	Acquisitions / Mises à disposition / Transferts	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	2 980 480	154 678	207 398	162 363		3 180 194
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	38 820					38 820
Concessions, brevets, licences, etc.	2 919 482	154 678	201 398	162 363		3 113 196
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	22 178		6 000			28 178
Immobilisations corporelles	515 274 764	10 010 402	10 728 321	11 757 411	10 816	524 245 261
Terrains	40 482 394					40 482 394
Aménagement de terrains	974 359	57 662				1 032 021
Constructions	376 265 964	549 484	1 115 648	864 798		377 066 298
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériels, et outillage	55 110 479	5 395 830	5 187 228	6 123 532	10 816	59 559 189
Collections	51 814					51 814
Biens historiques et culturels						
Autres immobilisations corporelles	42 389 753	4 007 427	4 425 444	4 769 081		46 053 543
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations incorporelles et corporelles en cours	19 366 209	7 799 199	6 131 968	7 984 126		25 313 250
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles (biens vivants)		9 925	9 925	9 925		9 925
Participations et créances rattachées à des participations	223 586					223 586
Titres de participations	177 975					177 975
Autres formes de participations	45 611					45 611
Créances rattachées à des participations						
Créances rattachées à des sociétés en participation						
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés						
Autres immobilisations financières	27 370	800	863			29 033
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Titres immobilisés (droits de créance)						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Prêts	788		863			1 650
Dépôts et cautionnements versés	26 583	800				27 383
Autres créances immobilisées						
Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés						
TOTAL	537 872 409	17 975 004	17 078 475	19 913 824	10 816	553 001 248

1.4.1.1. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique se compose principalement des brevets, licences et logiciels qui sont inscrits en comptabilité à leur coût d'acquisition.

1.4.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations appartenant à l'Université sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- prix d'achat ;
- frais accessoires ;
- charges directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien ;
- charges indirectes, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

Le seuil de 800 € HT a été retenu par le Conseil d'Administration par vote du 13 décembre 2013 avec effet au 1er janvier 2014 pour harmoniser le caractère significatif des éléments d'actifs inscrits au bilan.

Pour autant, à des fins d'image fidèle, une immobilisation corporelle peut être inscrite à l'actif lorsque son coût d'acquisition est inférieur à 800 € HT s'il respecte les conditions suivantes :

- l'EPSCP (Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel) bénéficiera des avantages économiques futurs ;
- son coût ou sa valeur peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

Au cours de l'exercice 2020, le compte « constructions » a fait l'objet des principales opérations suivantes :

- aménagement de l'atelier ROMAS pour 142 K€ ;
- rénovation du SSI de l'IHT pour 110 K€.
- rénovation du SSI de l'IAE Erdre pour 103 K€.
- réhabilitation du local menuiserie de l'Odontologie pour 147 K€.

Les acquisitions les plus importantes d'installations techniques, de matériels et outillages concernent les biens suivants :

- cryo microscope électronique Zeiss Geminisem 300 pour 418 K€ ;
- microscope de fluorescence Zeiss pour 387 K€
- microscope inverse confocal pour 300 K€ ;
- système de chromatographie UHPLC pour 150 K€.

Les principaux travaux de 2020, comptabilisés en « Immobilisations en cours » concernent les opérations suivantes :

- 1% artistique IN A SILENT WAY à la Halle 6 pour 110 K€ ;
- rénovation du SSI de Kernéis pour 103 K€ ;
- rénovation du SSI de la BU-Sciences pour 91 K€;
- rénovation de l'UMR957 pour 568 K€ ;
- rénovation du laboratoire d'anatomie pour 341 K€ ;

1.4.1.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comptabilisées à l'actif de l'université correspondent aux titres de participations, aux prêts accordés, aux dépôts et cautionnements versés.

Tableau des filiales et participations

Rubriques	SIREN	Montant des participations
Renseignements concernant les filiales		177 975
SAS Capacités	483 434 247	162 975
SAS France Energies Marines	845 019 231	15 000
Renseignements concernant les autres participations		45 611
Presses Universitaires de Rennes	193 509 379	38 683
Lycée ARAGO	194 400 339	6 927
TOTAL		223 586

La filiale SAS Capacités entre dans le périmètre de consolidation défini depuis l'exercice 2010.

L'Université de Nantes est majoritaire dans le capital de Capacités avec 93,02% des parts. La CCI Nantes Saint-Nazaire possède 6,98% des parts depuis 2015. L'Université de Nantes procède à une consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Au cours de l'exercice 2019, l'Université de Nantes est entrée dans le capital de la SAS France Energies Marines à hauteur de 3,8% du capital pour une valeur de 15 000 €.

Les autres participations détenues concernent l'achat commun de signalisation publicitaire entre l'ESPE et le lycée ARAGO (6 927,42 €) et le Presse Universitaire de Rennes (38 683,32 €).

1.4.1.4. Amortissements

Tableau de variation des amortissements

Rubriques et postes	Cumul au 31/12/2019	Augmentations		Diminutions		Cumul au 31/12/2020
		Par virement de poste à poste	Dotations de l'exercice	Par virement de poste à poste	Amort. afférents aux éléments de l'actif sortis	
Immobilisations incorporelles	2 506 390		324 258			2 830 648
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	22 609		7 537			30 145
Concessions, brevets, licences, etc.	2 465 501		315 834			2 781 335
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	18 280		887			19 168
Immobilisations corporelles	167 316 741	256	26 763 664	256	1 505 871	192 574 534
Terrains						
Aménagement de terrains	69 064		64 067			133 130
Constructions	94 205 267		18 111 590			112 316 858
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériels, et outillage	42 631 984	256	4 709 309		883 498	46 458 052
Collections	37 587		6 461			44 048
Biens historiques et culturels						
Autres immobilisations corporelles	30 372 838		3 872 237	256	622 373	33 622 446
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles (biens vivants)						
TOTAL	169 823 131	256	27 087 922	256	1 505 871	195 405 182

La charge d'amortissement comptabilisée au 31 décembre 2020 est de 27 087 K€.

Compte-tenu de la neutralisation des amortissements par la réintégration des subventions d'investissement correspondantes (21 606 K€), la charge nette est de 5 481 K€.

1.4.1.4.1. Mise en œuvre de l'amortissement

- Biens acquis avant 2003 :

Mis à part les éléments d'actif inscrits au bilan de l'Université de Nantes suite à l'intégration de l'IUFM en 2007, les biens acquis avant 2003 ne faisaient pas l'objet d'un suivi individualisé par le biais d'une fiche immobilisation. Tous les montants inscrits en masse ont été corrigés en 2011.

- Biens acquis après 2003 :

La mise en œuvre de l'amortissement a été votée par le Conseil d'Administration.

Des « fiches immobilisation » individualisent et offrent un suivi précis des biens acquis depuis 2003.

Avant le passage au progiciel SIFAC en 2008, la comptabilité des immobilisations était assurée dans le logiciel « IMMOS ».

1.4.1.4.2. *Méthode d'amortissement*

Depuis le 1er janvier 2012 et conformément à la délibération du Conseil d'Administration en date du 1er juillet 2011, le calcul des amortissements coïncide avec la date de mise en service des immobilisations (les dotations de la première et de la dernière année sont calculées prorata temporis).

1.4.1.4.3. *Plan d'amortissement*

Selon les normes 5 et 6 (« immobilisations incorporelles » et « immobilisations corporelles ») du recueil des normes comptables pour les établissements publics, le plan d'amortissement est défini afin de traduire le rythme de consommation des avantages économiques ou du potentiel de service attendu.

L'amortissement d'un actif commence à la date de début de consommation des avantages économiques ou du potentiel de service qui lui sont attachés. Cette date correspond généralement à la date de mise en service (Art. 214-12 du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général).

À la clôture de l'exercice, une dotation aux amortissements est comptabilisée conformément au plan d'amortissement défini à la date d'entrée (Art. 214-11 du règlement ANC n° 2014-03).

L'amortissement est déterminé par le plan d'amortissement établi en fonction de la durée et du mode d'amortissement propres à chaque actif amortissable, tels qu'ils sont déterminés par l'entité. Les actifs de même nature ayant des conditions d'utilisation identiques doivent être amortis de la même manière (Art. 214-13 du règlement ANC n° 2014-03).

Tableau des durées d'amortissement

Compte	Libellé	Durée d'amortissement
2053	Logiciels	3 ans
2058	Brevets, licences	5 ans
212	Aménagements de terrains	15 ans
2131	Bâtiments	50 ans
2135	Installations générales, aménagements des constructions	20 ans
2151	Installations techniques complexes	10 ans
2154	Matériel	5 ans
2155	Outillage	8 ans
2156	Matériel d'enseignement	8 ans
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage	8 ans
216	Collections	10 ans
217	Biens historiques et culturels	10 ans
2181	Installation générale, aménagements divers	5 ans
2182	Matériel de transport	8 ans
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans
2184	Mobilier	10 ans
2188	Matériel divers	8 ans

Suite à la décision du Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2011, la méthode par composants est mise en œuvre à l'Université de Nantes. Cette méthode permet de découper les bâtiments en 8 composants significatifs ayant des durées d'amortissement spécifiques, la valeur de chaque composant étant calculée grâce à l'utilisation de ratios (source Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Les durées d'amortissement sont applicables pour des composants neufs. Dans le cas des bâtiments de l'Université, la Direction du Plan, de l'Immobilier et de la Logistique (DPIL) a procédé à une étude de terrain pour déterminer les durées résiduelles de tous les composants identifiés.

Tableau des durées d'amortissements par composant

Composant	Durée d'amortissement	Ratio
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	77,70%
Menuiseries extérieures	25 ans	3,30%
Chauffage collectif	25 ans	3,20%
Etanchéités	15 ans	1,10%
Ravalement avec améliorations	15 ans	2,10%
Electricité	25 ans	5,20%
Plomberie, sanitaire	25 ans	4,60%
Ascenseurs	15 ans	2,80%

1.4.2. Stocks et en-cours

1.4.2.1. Stocks

L'établissement n'a pas de stock ni d'encours de production au 31/12/2020.

1.4.3. Créances

1.4.3.1. Créances

Rubriques et postes	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :	29 033	29 033	
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 650	1 650	
Autres créances immobilisées	27 383	27 383	
Créances de l'actif circulant :	88 151 357	88 151 357	
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	76 246 566	76 246 566	
Créances clients et comptes rattachés	10 298 247	10 298 247	
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 387 389	1 387 389	
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			
Créances sur les autres débiteurs	219 154	219 154	
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)			
TOTAL	88 180 389	88 180 389	

Les créances clients sont évaluées pour leur valeur nominale.

À l'exception des créances sur l'Etat et des collectivités, une dépréciation peut être comptabilisée lors de la constatation du risque de non recouvrement. Cette dépréciation se matérialise en comptabilité par le passage au compte 416 « créances douteuses ». Elle est suivie de façon individuelle.

Les reprises sur provisions sont effectuées dans les cas suivants :

- paiement direct : constatation du règlement et donc solde de la créance,
- admission en non-valeur ou remise gracieuse (approuvées par le Conseil d'Administration).

1.4.3.2. Dépréciations

Rubriques et postes	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Dépréciations des comptes de tiers	109 788	81 034	77 557	113 265
TOTAL	109 788	81 034	77 557	113 265

Les créances douteuses sont systématiquement provisionnées à 100 % sur le HT. Les provisions sont ensuite reprises lorsque les créances sont soldées ou éteintes.

1.4.4. Disponibilités

Compte	Solde au 31/12/2020
Valeurs à l'encaissement	86 680
Compte au Trésor	43 225 682
Chèques à payer	55 996
Comptes à terme	
Intérêts courus à payer	
Intérêts courus à recevoir	
Concours bancaires courants	
Caisse	2 012
Opérations de régies	-1 588
Virements internes de fonds	
TOTAL	43 368 781

Le tableau ci-dessus détaille la trésorerie bilancielle de l'établissement composée pour l'essentiel du compte au trésor, du numéraire et des opérations de régies.

Entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020, la trésorerie de l'Université de Nantes a diminué de 10,2 M€ pour s'établir à 43,5 M€.

1.4.5. Financements reçus

Rubriques et postes	Cumul au 31/12/2019	Augmentations			Diminutions				Cumul au 31/12/2020
		Par virement de poste à poste	Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Par virement de poste à poste	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite la cession ou mise au rebut de l'actif financé	Opérations d'inventaires et corrections d'erreurs	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	299 149 804	191 326	2 693 944		191 326	17 857 767	9 160		283 976 820
Financements non rattachés à des actifs déterminés - Etat	3 575 371		2 693 944		191 326				6 077 989
Financements rattachés à des actifs déterminés	295 574 433	191 326				17 857 767	9 160		277 898 832
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	261 695 441					16 225 121			245 470 321
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	-16 689					-7 288			-9 401
Financement des autres actifs :									
- Etat	33 893 347	191 326				1 638 709	9 160		32 436 805
- Agence nationale de la recherche (ANR) - IA	2 333					1 226			1 107
- Autres	0								0
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	41 545 553	1 347 231	4 241 934		1 347 231	3 732 530	6 800		42 048 158
Financements non rattachés à un actif	18 492 746		4 241 934		1 347 231				21 387 450
Régions	3 568 567		1 167 408		692 900				4 043 076
Départements	0								0
Communes et groupements de communes	11 688 772		1 698 104		437 101				12 949 775
Autres collectivités et établissements publics	157 712		187 280		173 473				171 518
Union Européenne	2 343 139		1 305 662						3 648 801
Autres organismes	714 665		-110 700		43 758				560 207
Autres	19 892		-5 819						14 073
Financements rattachés à un actif	23 052 807	1 347 231				3 732 530	6 800		20 660 708
Régions	8 353 031	692 900				1 856 197	3 945		7 185 788
Départements	3 431 354					312 321			3 119 033
Communes et groupements de communes	5 761 043	437 101				835 126	2 854		5 360 164
Autres collectivités et établissements publics	1 169 083	173 473				290 672			1 051 883
Union Européenne	4 243 121					410 531			3 832 590
Autres organismes	91 783	43 758				27 088			108 453
Autres	3 392					595			2 797
TOTAL	340 695 357	1 538 557	6 935 878		1 538 557	21 590 297	15 960		326 024 978

Les financements reçus figurant au passif et rattaché à un actif d'un établissement public doivent évoluer symétriquement à l'actif qu'il finance (cf. instruction du 18 décembre 2012 de la DGFIP).

Ainsi, pour un actif amortissable, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé.

1.4.6. Provisions

Rubriques et postes	Solde au 31/12/2019	Corrections 31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde au 31/12/2020
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour risques	50 635		690 382	35 252		705 765
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pertes sur contrat						
Provisions pour risque d'emploi						
Autres provisions pour risques	50 635		690 382	35 252		705 765
Provisions pour charges	4 224 924		4 900 235	4 224 924		4 900 235
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour restructurations						
Provisions pour impôts						
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions						
Provisions pour remises en état						
Provisions pour CET	3 809 064		4 082 489	3 809 064		4 082 489
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	395 860		441 246	395 860		441 246
Provisions pour alloc. perte d'emploi et indemn. de licenc.						
Autres provisions pour charges	20 000		376 500	20 000		376 500
TOTAL	4 275 559		5 590 617	4 260 176		5 606 000

Les provisions comptabilisées au 31/12/2020 sont les suivantes :

- 690 382 € de provisions sur un litige avec un fournisseur dans le cadre de l'opération Quartier de la Création et sur un risque concernant le montant des recettes en provenance du CFA AGEFASUP suite à la réforme de l'apprentissage ;
- 376 500 € pour les infrastructures (viabilisation et télécopie) ;
- 4 523 735 € pour les passifs sociaux correspondant aux droits à congés acquis non pris et aux comptes épargne-temps non monétisables.

1.4.7. Dettes

Rubriques et postes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Dettes financières :	28 662		28 662	
Emprunts obligataires				
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
Dettes financières et autres emprunts	28 662		28 662	
Dettes non financières :	105 582 976	105 582 976		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 820 941	3 820 941		
Dettes fiscales et sociales	5 873 531	5 873 531		
Avances et acomptes reçus	57 467 486	57 467 486		
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	414 200	414 200		
Autres dettes non financières	9 249 983	9 249 983		
Produits constatés d'avance	28 756 835	28 756 835		
TOTAL	105 611 638	105 582 976	28 662	

Dettes fournisseurs : ce total comprend les comptes fournisseurs, fournisseurs d'immobilisations, les retenues de garantie ainsi que les factures non parvenues recensées au 31 décembre 2020.

Les dettes fiscales et sociales incluent les charges à payer sur engagements sociaux pour un montant de 5 766 K€ hors congés payés et jours de CET non monétisables comptabilisés en provisions pour charges.

1.4.8. Autres informations concernant le bilan

1.4.8.1. Opérations de fin d'exercice

1.4.8.1.1. Charges et produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 28,8 M€.

Le poste le plus important des produits constatés d'avance concerne des subventions pour 27,6 M€.

1.4.8.1.2. Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer de l'exercice sur engagements sociaux (5,8 M€) comprennent notamment les vacances et heures complémentaires non réglées au 31 décembre, les comptes épargne-temps monétisables et des charges à payer concernant des dépenses d'infrastructure.

Les produits à recevoir comptabilisés sur 2020 concernent essentiellement les subventions d'investissement (19,5 M€) et de fonctionnement (51,3 M€).

Les autres produits à recevoir sont essentiellement :

- La formation par apprentissage : 3,4 M€ ;
- la formation continue : 2,8 M€ ;
- la formation hors formation continue : 200,5 K€
- la mise à disposition de personnel : 96 K€
- la convention « Campus Nantes » avec Nantes Métropole : 645 K€
- le préciput ANR : 302 K€
- diverses autres prestations : 488 K€

1.4.8.2. Tableau de variation des fonds propres

Rubriques et postes	Montant au 31/12/2019	Affectation du résultat et du report à nouveau 2019	Augmentations 2020	Diminutions 2020	Autres	Résultat 2020	Montant au 31/12/2020
Financements non rattachés à des actifs déterminés - Etat	3 575 371		2 693 944	191 326			6 077 989
Financements rattachés à des actifs déterminés - Etat	295 574 433		191 326	17 866 927			277 898 832
Réserves facultatives	48 810 852	2 797 011					51 607 864
Report à nouveau	2 637 600	-2 637 600					
Résultat de l'exercice	159 412	-159 412				152 491	152 491
Financements non rattachés à des actifs déterminés - Tiers autres que l'Etat	18 492 451		4 241 934	1 347 231			21 387 154
Financements rattachés à des actifs déterminés - Tiers autres que l'Etat	23 053 101		1 347 231	3 739 330			20 661 003
TOTAL	392 303 220		8 474 435	23 144 814		152 491	377 785 333

Les fonds propres ont globalement diminué de 14,5 M€.

Cette variation s'explique principalement par :

- la reprise au compte de résultat des financements rattachés à des actifs déterminés - tiers autres que l'Etat (21,7 M€) ;
- par la sortie des financements rattachés à des actifs déterminés - Etat (-17,7 M€) qui sont inférieurs aux financements non rattachés à des actifs déterminés - Etat et tiers autres que l'Etat (6,9 M€).

1.5. Notes relatives aux postes du compte de résultat

1.5.1. Produits de fonctionnement

1.5.1.1. Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont constatés lors de leur encaissement. Les droits 2019/2020 sont donc intégralement constatés sur l'exercice 2020 et s'élèvent à 8 M€.

Les droits d'inscription des étudiants étrangers extra-communautaires ont fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration en vue de les exonérer afin qu'ils paient le même montant que les étudiants nationaux. Sur cet exercice, a donc été constatée une charge de 2,2 M €.

1.5.1.2. Formation continue

Les prestations de formation continue sont constatées lors de l'émission de la facture à la signature du contrat. Un produit constaté d'avance est ensuite comptabilisé à la clôture de l'exercice en fonction de l'avancement de la formation.

Les produits de formation continue de l'exercice 2020 sont de 9,9 M€.

1.5.1.3. Taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est constatée à hauteur des dépenses dédiées au cours de l'exercice.

Le montant des produits afférents à la taxe d'apprentissage est de 1,8 M€ sur l'exercice 2020. Cela correspond à une diminution de 0,67 M€ par rapport à 2019.

1.5.1.4. Contrats de recherche et subventions

Depuis le 1er janvier 2016, les produits relatifs aux contrats de recherche sont reconnus selon la méthode à l'avancement, comme précisé dans l'instruction DGFIP n°13-0023 du 20 novembre 2013 et les produits relatifs aux subventions sont reconnus conformément aux modalités prévues dans l'instruction DGFIP n°13-0022 du 20 novembre 2013.

1.6. Autres informations

1.6.1. Passage aux RCE - frais de personnel

Dans le cadre du passage au RCE, la paie et le paiement des charges sociales ont été délégués à la Direction Régionale des Finances Publiques de Loire-Atlantique (service Liaison-Rémunérations), selon une convention de prestation de services conclue en 2018 jusqu'au 31 décembre 2021. Cette convention fixe un tarif de 2,18€ par bulletin de paie réalisé depuis le 1^{er} janvier 2019.

1.6.2. Désignation et honoraires des commissaires aux comptes

À l'instar de la procédure de désignation des commissaires aux comptes réalisée en 2009, l'université de Nantes a eu recours en 2015 à l'accord cadre de l'AMUE et a procédé à une consultation des six titulaires retenus par cet accord. Au terme de cette consultation, un marché subséquent a été passé avec les cabinets KPMG et PricewaterhouseCoopers pour l'audit des comptes des exercices 2016 à 2021.

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes est 52 335 € HT au titre de l'exercice 2020.

1.6.3. Engagements hors bilan

L'Université de Nantes peut être amenée à constater des passifs éventuels dans les situations suivantes :

- en cas de décès d'un de ses agents, l'Université de Nantes doit verser une indemnité déterminée selon les modalités fixées à l'article D.712-19 du Code de la Sécurité Sociale.
- en cas de condamnation d'un de ses personnels.

1.6.4. Effectifs

Effectifs en etpt	Total 2019	Total 2020	Enseignants 2019	Enseignants 2020	BIATSS 2019	BIATSS 2020
Titulaires	2 585	2 556	1 508	1 501	1 077	1 055
Non titulaires permanents	117	137	11	12	105	125
Non titulaires non permanents	1 075	1 168	572	615	502	553

Effectifs physiques	Total 2019	Total 2020	Enseignants 2019	Enseignants 2020	BIATSS 2019	BIATSS 2020
Titulaires	2 652	2 620	1 551	1 537	1 101	1 083
Non titulaires permanents	137	154	12	15	125	139
Non titulaires non permanents	1 199	1 277	645	686	554	591

Vacataires	2019	2020
Nombre de vacataires bénéficiaires	3 669	3 605
Nombre d'enseignants bénéficiaires	1 360	569

1.6.5. Contrats à long terme

De par leur nature pluriannuelle, les contrats à long terme nécessitent un suivi particulier couvrant plusieurs exercices. La notion de contrats à long terme comprend les contrats de recherche et de formation ainsi que les subventions pluriannuelles. L'établissement ne procède pas à l'estimation de perte à terminaison sur les contrats à long terme.

Contrats à long terme comptabilisés au 31/12/2020

Rubriques	Contrats de recherche	Subventions pluriannuelles	Total
Nombre de contrats à long terme	68	1 473	1 541
Montant total des coûts encourus	2 747 998 €	109 089 745 €	111 837 743 €
Montant des avances reçues	791 883 €	11 767 387 €	12 559 270 €

1.6.6. Evènement post-clôture

L'AFM (Association Française de Myopathie) a déposé un projet d'assignation devant le tribunal judiciaire de Paris à l'encontre l'Université de Nantes et de sa filiale CAPACITES pour violation des stipulations de plusieurs contrats de collaboration de recherche sur la copropriété des résultats et leur exploitation.

2. LES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1.Comptes annuels consolidés

2.1.1 Bilan consolidé

ACTIF	2020			2019
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	3 408 694	2 877 304	531 390	636 874
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 459 873	133 130	41 326 743	41 333 147
Constructions	377 120 841	112 316 858	264 803 983	282 115 239
Installations techniques, matériels, et outillage	59 842 112	46 637 806	13 204 306	12 544 500
Collections	51 814	44 048	7 766	14 227
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	46 235 629	33 747 008	12 488 621	12 082 111
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	25 285 122		25 285 122	19 338 081
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles (biens vivants)	9 925	106	9 819	
Immobilisations financières	1 521 713	9 006	1 512 707	1 005 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	554 935 723	195 765 266	359 170 457	369 069 681
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	76 938 835		76 938 835	56 353 110
Créances clients et comptes rattachés	13 729 509	212 767	13 516 742	12 076 374
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 395 838		1 395 838	1 281 240
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				17 600
Créances sur les autres débiteurs	308 777		308 777	749 019
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	46 477		46 477	31 219
TOTAL ACTIF CIRCULANT	92 419 436	212 767	92 206 669	70 508 561
TRÉSORERIE				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	48 994 395		48 994 395	57 582 975
Autres				
TOTAL TRÉSORERIE	48 994 395		48 994 395	57 582 975
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif	401		401	595
TOTAL GÉNÉRAL	696 349 955	195 978 033	500 371 922	497 161 813

PASSIF	2020	2019
FONDS PROPRES		
Financements reçus		
Financement de l'actif par l'Etat	284 231 253	299 149 803
Financement de l'actif par des tiers	42 048 159	41 545 554
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
Réserves	50 139 792	50 489 243
Report à nouveau	2 923 438	2 428 488
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	355 256	401 980
Provisions réglementées		
Intérêts minoritaires sur capitaux propres	-177 975	121 350
Intérêts minoritaires sur résultat		-1 990
TOTAL FONDS PROPRES	379 519 922	394 134 428
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	781 602	108 034
Provisions pour charges	4 901 742	4 225 853
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 683 344	4 333 887
TOTAL FONDS DÉDIÉS	1 661 425	1 489 245
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts	28 662	39 471
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	28 662	39 471
DETTES NON FINANCIÈRES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 445 672	11 589 254
Dettes fiscales et sociales	6 842 593	6 523 127
Avances et acomptes reçus	57 503 234	37 262 470
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	414 200	
Autres dettes non financières	9 249 983	7 877 354
Produits constatés d'avance	33 004 298	33 704 371
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES	113 459 980	96 956 575
TRÉSORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	18 326	208 492
TOTAL TRÉSORERIE	18 326	208 492
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif	262	-285
TOTAL GÉNÉRAL	500 371 922	497 161 813

2.1.2 Compte de résultat consolidé

CHARGES	2020	2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	5 922	474
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	43 958 808	44 373 244
Charges de personnel		
Salaires, traitements et rémunérations diverses	160 087 496	155 948 665
Charges sociales	107 124 781	105 300 981
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	841 305	1 036 682
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	16 471 064	13 230 049
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	32 166 712	28 652 352
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	360 656 087	348 542 447
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transferts aux ménages	297 600	1 488
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres entités		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	297 600	1 488
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)	880 196	846 502
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	361 833 883	349 390 437
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change	1 278	600
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	690 382	50 635
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	691 659	51 235
Impôt sur les sociétés	-164 047	-143 283
Résultat de l'activité (Bénéfice) (1)	355 256	431 081
TOTAL CHARGES	362 716 751	349 729 470

PRODUITS	2020	2019
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public	256 644 521	251 247 224
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	34 992 475	34 359 076
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs	120 365	31 445
Produits de la fiscalité affectée	4 185 016	5 293 621
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	38 543 914	33 621 252
Produits de cessions d'éléments d'actif	7 823	6 050
Autres produits de gestion	2 370 197	2 691 989
Production stockée et immobilisée	-833 895	-770 985
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	4 308 467	194 164
Reprises du financement rattaché à un actif	21 606 257	22 428 371
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	708 016	596 486
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	362 653 156	349 698 692
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts	18 821	17 019
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	8 020	10 428
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change		8
Autres produits financiers	1 504	3 322
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	35 252	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	63 596	30 778
Résultat de l'activité (Perte) (1)		
TOTAL GÉNÉRAL	362 716 751	349 729 470
(1) Intérêts minoritaires sur résultat d'ensemble consolidé		-1 990
(1) Résultat net part du groupe	355 256	433 071

2.1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidés

Tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	355 256	431 081
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
+ Amortissements et provisions (hors actif circulant)	7 137 909	6 305 827
- Plus-values de cessions nettes d'impôts	15 826	154 248
Marge brute d'autofinancement (MBA)	7 508 991	6 891 156
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- Variation des stocks		229 379
- Variation des créances d'exploitation	-1 389 590	-929 736
+ Variation des dettes d'exploitation	15 960 078	12 865 304
- Variation des autres créances liées à l'activité	-20 271 836	-17 871 799
+ Variation des autres dettes liées à l'activité	1 224 954	-6 432 968
+/- Incidence des ajustements du bilan d'ouverture sur le BFR		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 032 597	-5 248 664
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisitions d'immobilisations	-17 267 785	-21 545 985
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	7 823	6 050
+ Réduction d'immobilisations financières	938	7 200
- Variation des créances sur immobilisations		
+ Variation des dettes sur immobilisations	-1 448 377	1 326 857
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-18 707 401	-20 205 878
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- Dividendes versés		
+/- Incidence des variations de capital	357 148	6 718 791
+ Emprunts accordés	1 800	
- Remboursement d'emprunt		
+ Dépôts et cautionnements reçus		11 800
- Dépôts et cautionnements versés	-18 437	-30 810
+ Subventions d'investissement reçues	6 935 878	15 581 414
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	7 276 389	22 281 195
Variation de trésorerie	-8 398 415	-3 173 347
Variation de trésorerie	-8 398 415	-3 173 347
Trésorerie à l'ouverture	57 374 484	60 547 831
Trésorerie à la clôture	48 976 068	57 374 484

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1 Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés du groupe Université de Nantes au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions de l'article 13 de la loi du 3 janvier 1985 relative aux comptes consolidés de certaines sociétés commerciales et entreprises publiques ainsi que celles du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 ont été appliquées.

Les comptes consolidés du groupe Université de Nantes sont établis :

- selon les principes comptables repris dans l'instruction comptable commune M9 (BOFIP GCP-18-0047) et le recueil des normes comptables pour les établissements publics ;
- en conformité avec le PCG résultant du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03.
- conformément à l'instruction n° 08-017-M9 du 3 avril 2008 portant sur les comptes consolidés dans les établissements publics nationaux.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- évaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques à l'exception du patrimoine immobilier dont la valeur a été réestimée au bilan en fonction des évaluations reçues de France Domaine.

2.2.2 Comparabilité des comptes

2.2.2.1 Détermination de l'écart d'acquisition

Pour la SAS Capacités, l'écart d'acquisition n'a pas fait l'objet d'un calcul initial. Il a été considéré que la filiale devait faire l'objet d'une consolidation dès la prise de participation (2005). Les résultats des exercices précédents ont tous été conservés dans les capitaux propres.

Concernant la Fondation de projets, il n'y a pas d'écart d'acquisition, l'Université en étant le membre fondateur.

2.2.2.2 Clôture des exercices

L'Université de Nantes clôture ses comptes au 31 décembre. Les comptes annuels des entités consolidées sont arrêtés à la même date que ceux de l'entité consolidante.

2.2.4 Périmètre de consolidation

La consolidation des comptes vise à présenter les comptes d'un ensemble d'entités, liées financièrement et économiquement, formant un groupe, comme si cet ensemble ne constituait qu'une seule entité.

Les comptes consolidés ne prennent en considération que les opérations effectuées avec les tiers par rapport au groupe. Les opérations intragroupe sont donc retraitées des comptes consolidés.

2.2.4.1 Identification des critères retenus pour définir le périmètre de consolidation

Le processus de consolidation est défini en fonction du type de contrôle exercé sur les entités du groupe :

Type de contrôle	Définition du contrôle	Méthode de consolidation
Contrôle exclusif	<ul style="list-style-type: none">- Détention de plus de 50% des droits de vote, ou- Désignation dès la majorité des membres de CA pendant deux exercices successifs, ou- Influence dominante en vertu d'un contrat.	Intégration globale
Contrôle conjoint	<ul style="list-style-type: none">- Nombre limité d'actionnaires partageant le contrôle, et- Accord contractuel prévoyant le contrôle conjoint.	Intégration proportionnelle

2.2.4.2 Composition du groupe de l'Université de Nantes

Entité	Forme juridique	N° SIRET	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Université de Nantes	EPSCP	194 409 843 00019	Entité mère	Entité mère	Entité mère
Capacités	SAS	483 434 247 00019	93,02%	93,02%	Intégration globale
Fondation de projets	Fondation	529 791 816 00026	100%	100%	Intégration globale

2.2.4.3 Non consolidation de certaines entités

Type d'entité	Dénomination	Commentaire
GIP (Groupement d'Intérêt Public)	ARRONAX Droits statutaires : 1/8 sièges Nombre de voix : 1	Accélérateur pour la Recherche en Radiochimie et Oncologie à Nantes Atlantique. Il s'agit d'un accélérateur de particules (cyclotron).
	CRNH OUEST Droits statutaires : 10% Droits de vote proportionnels	Centre de Recherche en Nutrition Humaine de Nantes. CRNH Ouest a pour objet de promouvoir et de gérer une activité de recherche fondamentale et appliquée en nutrition humaine.
	TECHNOCAMPUS Droits statutaires : 4% Droits de vote proportionnels	Technocampus a pour but de gérer les différents sites de recherche, de formation et d'application industrielle, implantés sur le territoire de la région des Pays de la Loire dans le but de favoriser et développer les activités de recherches et de développement technologique.
	UNJF Droits statutaires : 3/60	Université Numérique Juridique Francophone. L'UNJF a pour objectif de mutualiser les ressources numériques des établissements membres au service de l'enseignement du droit.
	CANCEROPOLE GRAND OUEST Droits statutaires : 5,14% Droits de vote proportionnels	Ce groupement vise à dynamiser et renforcer la recherche en cancérologie dans ces aspects fondamentaux, cliniques ou à visée économique, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité, la mutualisation des compétences et la fédération d'équipes en réseaux.
GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) <i>Les GIS n'ont pas de personnalité morale, ils sont portés par une entité.</i>	INSTITUT D'ETUDES EUROPEENNES ET GLOBALES ALLIANCE EUROPA	Alliance Europa a pour objectif de bâtir un pôle régional d'excellence transdisciplinaire de recherche, de formation et d'innovation sur l'étude des défis sociétaux, culturels et politiques que doit relever une Europe en crise face aux processus de mondialisation.
	SYSTEMES AGROALIMENTAIRES PAYS DE LA LOIRE	Ce groupement a pour but de renforcer et développer les activités de recherche sur les systèmes agroalimentaires menées en Pays de la Loire afin de poursuivre la démarche de coopération structurante engagée.
	ADIREM	Etablissements universitaires de rattachement d'un Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM). ADIREM a pour objectif de favoriser et renforcer les échanges entre les différents IREM et le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
	VALOR' OUEST	Valor'Ouest soutient la conception et à la mise en place des démarches qualité.
	EIRE	Etudes Irlandaises: Réseaux et Enjeux (EIRE) EIRE a pour objectifs de faire du réseau, développer le partenariat en France et à l'international, d'organiser des manifestations scientifiques, susciter et encourager la recherche doctorale et la formation.

Type d'entité	Dénomination	Commentaire
Fondations	IEA Présence au CA : 1/12 sièges	Institut d'Etudes Avancées de Nantes La fondation IEA assure l'accueil temporaire de savants de toutes nationalités poursuivant des recherches intéressant en particulier les relations des pays du Nord et du Sud. Elle est reconnue comme un établissement d'utilité publique.
	CENTAURE Fondation de coopération scientifique Présence au CA : 1/21 sièges	Centre thématique de recherche et de soins. La fondation CENTAURE conduit un projet d'excellence scientifique dans le domaine des sciences de la transplantation.
SAS	FRANCE ENERGIES MARINES Capital : 3,8%	Activité de recherche et développement dans le domaine des énergies marines renouvelables. Conseil et prestation de services dans le domaine des énergies marines renouvelables.
	SATT OUEST VALORISATION Capital : 11,5%	La SATT Ouest Valorisation a pour missions d'assurer la valorisation des résultats de la recherche publique pour proposer des ressources d'innovation aux entreprises et d'être l'interface privilégiée entre la recherche publique et le secteur industriel.
Association	Absence de lien capitalistique. Analyse à effectuer autour de la notion d'entité ad hoc (activité de l'entité en fait exercée pour le compte de l'UNAN)	D'une manière générale, l'Université de Nantes peut intervenir dans deux cas : 1) Versement d'une subvention pour financer une action précise, entrant dans l'objet social de l'association. 2) Dans de nombreux cas, l'UNAN se place en tant que simple adhérent par le versement d'une cotisation, et parfois en tant que membre fondateur ou membre d'honneur.

2.3 Notes relatives aux postes du bilan

2.3.1 Actif immobilisé

Rubriques et postes	Cumul au 31/12/2019	Augmentations		Diminutions		Cumul au 31/12/2020
		Par virement de poste à poste	Acquisitions / Mises à disposition / Transferts	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	3 159 586	154 678	246 207	162 363	17 542	3 380 567
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	38 820					38 820
Concessions, brevets, licences, etc.	2 919 482	154 678	195 395	162 363		3 107 193
Droit au bail						
Fonds commercial	113 000					113 000
Autres immobilisations incorporelles	88 284		50 812		17 542	121 554
Immobilisations corporelles	515 696 946	10 376 776	10 370 228	11 663 890	69 790	524 710 270
Terrains	40 482 394					40 482 394
Aménagement de terrains	974 359	57 662				1 032 021
Constructions	376 265 964	925 043	685 546	810 255		377 066 298
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériels, et outillage	55 359 785	5 405 607	5 218 586	6 084 554	55 392	59 844 032
Collections	51 814					51 814
Biens historiques et culturels						
Autres immobilisations corporelles	42 562 629	3 988 464	4 466 095	4 769 081	14 398	46 233 709
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations incorporelles et corporelles en cours	19 366 209	7 799 199	6 131 968	7 984 126		25 313 250
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles (biens vivants)		9 925	9 925	9 925		9 925
Participations et créances rattachées à des participations	232 592		300 000		177 975	354 617
Titres de participations	177 975				177 975	
Autres formes de participations	54 617		300 000			354 617
Créances rattachées à des participations						
Créances rattachées à des sociétés en participation						
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés						
Autres immobilisations financières	944 889		223 144		938	1 167 096
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille	900 000		200 000			1 100 000
Titres immobilisés (droits de créance)						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Prêts	788		1 800		938	1 650
Dépôts et cautionnements versés	26 583		800			27 383
Autres créances immobilisées	17 519		20 544			38 063
Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés						
TOTAL	539 400 222	18 340 577	17 281 472	19 820 303	266 244	554 935 724

2.3.1.1 Immobilisations incorporelles

Cette rubrique se compose principalement des brevets, licences et logiciels qui sont inscrits en comptabilité à leur coût d'acquisition.

2.3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations appartenant à l'Université sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- prix d'achat ;
- frais accessoires ;
- charges directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien ;
- charges indirectes, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

Le seuil de 800 € HT a été retenu par le Conseil d'Administration par vote du 13 décembre 2013 avec effet au 1er janvier 2014 pour harmoniser le caractère significatif des éléments d'actifs inscrits au bilan.

Pour autant, à des fins d'image fidèle, une immobilisation corporelle peut être inscrite à l'actif lorsque son coût d'acquisition est inférieur à 800 € HT s'il respecte les conditions suivantes :

- l'EPSCP (Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel) bénéficiera des avantages économiques futurs ;
- son coût ou sa valeur peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

Au cours de l'exercice 2020, le compte « constructions » a fait l'objet des principales opérations suivantes :

- aménagement de l'atelier ROMAS pour 142 K€ ;
- rénovation du SSI de l'IHT pour 110 K€.
- rénovation du SSI de l'IAE Erdre pour 103 K€.
- réhabilitation du local menuiserie de l'Odontologie pour 147 K€.

Les acquisitions les plus importantes d'installations techniques, de matériels et outillages concernent les biens suivants :

- cryo microscope électronique Zeiss Geminisem 300 pour 418 K€ ;
- microscope de fluorescence Zeiss pour 387 K€
- microscope inverse confocal pour 300 K€ ;
- système de chromatographie UHPLC pour 150 K€.

Les principaux travaux de 2020, comptabilisés en « Immobilisations en cours » concernent les opérations suivantes :

- 1% artistique IN A SILENT WAY à la Halle 6 pour 110 K€ ;
- rénovation du SSI de Kernéis pour 103 K€ ;
- rénovation du SSI de la BU-Sciences pour 91 K€;
- rénovation de l'UMR957 pour 568 K€ ;
- rénovation du laboratoire d'anatomie pour 341 K€ ;

2.3.1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comptabilisées à l'actif de l'université correspondent aux titres de participations, aux prêts accordés, aux dépôts et cautionnements versés.

Tableau des filiales et participations

Rubriques	SIREN	Montant des participations
Renseignements concernant les filiales		24 006
SARL ACCEPTV	508 554 953	2 000
SAS FIZIANS	523 970 788	7 006
SAS France Energies Marines	845 019 231	15 000
Renseignements concernant les autres participations		45 611
Presses Universitaires de Rennes	193 509 379	38 683
Lycée ARAGO	194 400 339	6 927
TOTAL		69 616

Versement restant à effectuer sur titres de participation non libérés pour 285 000 €.

2.3.1.4 Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé

2.3.1.4.1 Amortissements

Tableau de variation des amortissements

Rubriques et postes	Cumul au 31/12/2019	Augmentations		Diminutions		Cumul au 31/12/2020
		Par virement de poste à poste	Dotations de l'exercice	Par virement de poste à poste	Amort. afférents aux éléments de l'actif sortis	
Immobilisations incorporelles	2 551 338		336 415		9 950	2 877 803
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	22 609		7 537			30 145
Concessions, brevets, licences, etc.	2 465 501		315 834			2 781 335
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	63 228		13 044		9 950	66 322
Immobilisations corporelles	1 67 572 224	256	26 831 995	256	1 525 867	192 878 352
Terrains						
Aménagement de terrains	69 064		64 067			133 130
Constructions	94 205 267		18 111 590			112 316 858
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériels, et outillage	42 781 925	256	4 749 062		889 096	46 642 147
Collections	37 587		6 461			44 048
Biens historiques et culturels						
Autres immobilisations corporelles	30 478 380		3 900 815	256	636 771	33 742 168
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles (biens vivants)			106			106
TOTAL	170 123 562	256	27 168 515	256	1 535 817	195 756 260

La charge d'amortissement comptabilisée au 31 décembre 2020 est de 27 168 K€.

Compte-tenu de la neutralisation des amortissements par la réintégration des subventions d'investissement 21 606 K€), la charge nette est de 5 481 K€.

2.3.1.4.1.1 Mise en œuvre de l'amortissement

- Biens acquis avant 2003 :

Mis à part les éléments d'actif inscrits au bilan de l'Université de Nantes suite à l'intégration de l'IUFM en 2007, les biens acquis avant 2003 ne faisaient pas l'objet d'un suivi individualisé par le biais d'une fiche immobilisation. Tous les montants inscrits en masse ont été corrigés en 2011.

- Biens acquis après 2003 :

La mise en œuvre de l'amortissement a été votée par le Conseil d'Administration.

Des « fiches immobilisation » individualisent et offrent un suivi précis des biens acquis depuis 2003.

Avant le passage au progiciel SIFAC en 2008, la comptabilité des immobilisations était assurée dans le logiciel « IMMOS ».

2.3.1.4.1.2 Méthode d'amortissement

Depuis le 1er janvier 2012 et conformément à la délibération du Conseil d'Administration en date du 1er juillet 2011, le calcul des amortissements coïncide avec la date de mise en service des immobilisations (les dotations de la première et de la dernière année sont calculées prorata temporis).

2.3.1.4.1.3 Plan d'amortissement

Selon les normes 5 et 6 (« immobilisations incorporelles » et « immobilisations corporelles ») du recueil des normes comptables pour les établissements publics, le plan d'amortissement est défini afin de traduire le rythme de consommation des avantages économiques ou du potentiel de service attendu.

L'amortissement d'un actif commence à la date de début de consommation des avantages économiques ou du potentiel de service qui lui sont attachés. Cette date correspond généralement à la date de mise en service (Art. 214-12 du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général).

À la clôture de l'exercice, une dotation aux amortissements est comptabilisée conformément au plan d'amortissement défini à la date d'entrée (Art. 214-11 du règlement ANC n° 2014-03).

L'amortissement est déterminé par le plan d'amortissement établi en fonction de la durée et du mode d'amortissement propres à chaque actif amortissable, tels qu'ils sont déterminés par l'entité. Les actifs de même nature ayant des conditions d'utilisation identiques doivent être amortis de la même manière (Art. 214-13 du règlement ANC n° 2014-03).

Tableau des durées d'amortissement

Compte	Libellé	Durée d'amortissement
2053	Logiciels	3 ans
2058	Brevets, licences	5 ans
212	Aménagements de terrains	15 ans
2131	Bâtiments	50 ans
2135	Installations générales, aménagements des constructions	20 ans
2151	Installations techniques complexes	10 ans
2154	Matériel	5 ans
2155	Outillage	8 ans
2156	Matériel d'enseignement	8 ans
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage	8 ans
216	Collections	10 ans
217	Biens historiques et culturels	10 ans
2181	Installation générale, aménagements divers	5 ans
2182	Matériel de transport	8 ans
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans
2184	Mobilier	10 ans
2188	Matériel divers	8 ans

Suite à la décision du Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2011, la méthode par composants est mise en œuvre à l'Université de Nantes. Cette méthode permet de découper les bâtiments en 8 composants significatifs ayant des durées d'amortissement spécifiques, la valeur de chaque composant étant calculée grâce à l'utilisation de ratios (source Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Les durées d'amortissement sont applicables pour des composants neufs. Dans le cas des bâtiments de l'Université, la Direction du Plan, de l'Immobilier et de la Logistique (DPIL) a procédé à une étude de terrain pour déterminer les durées résiduelles de tous les composants identifiés.

Tableau des durées d'amortissements par composant

Composant	Durée d'amortissement	Ratio
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	77,70%
Menuiseries extérieures	25 ans	3,30%
Chauffage collectif	25 ans	3,20%
Etanchéités	15 ans	1,10%
Ravalement avec améliorations	15 ans	2,10%
Electricité	25 ans	5,20%
Plomberie, sanitaire	25 ans	4,60%
Ascenseurs	15 ans	2,80%

Les durées d'amortissement des logiciels n'ont pas fait l'objet d'une harmonisation sur l'exercice 2019. Ils sont amortis sur un an pour Capacités et la Fondation et sur trois ans pour l'Université de Nantes. Ce retraitement est considéré comme non significatif.

2.3.1.4.2 Dépréciations des immobilisations financières

Rubriques et postes	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Dépréciations des immobilisations	9 006			9 006

2.3.2 Stocks et en-cours

2.3.2.1 Stocks

Les comptes consolidés ne contiennent ni stock ni encours de production.

2.3.3 Créances

2.3.3.1 Créances

Rubriques et postes	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :	1 452 096	1 158 276	8 820
Créances rattachées à des participations	285 000		
Prêts	13 095	13 095	
Autres créances immobilisées	1 154 001	1 145 181	8 820
Créances de l'actif circulant :	92 419 436	92 419 436	
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	76 938 835	76 938 835	
Créances clients et comptes rattachés	13 729 509	13 729 509	
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 395 838	1 395 838	
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			
Créances sur les autres débiteurs	308 777	308 777	
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	46 477	46 477	
TOTAL	93 871 533	93 577 713	8 820

Les créances clients sont évaluées pour leur valeur nominale.

À l'exception des créances sur l'Etat et des collectivités, une dépréciation peut être comptabilisée lors de la constatation du risque de non recouvrement. Cette dépréciation se matérialise comptablement par le passage au compte 416 « créances douteuses ». Elle est suivie de façon individuelle.

Les reprises sur provisions sont effectuées dans les cas suivants :

- paiement direct : constatation du règlement et donc solde de la créance,
- admission en non-valeur ou remise gracieuse (approuvées par le Conseil d'Administration).

2.3.3.2 Dépréciations

Rubriques et postes	Solde au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Dépréciations des comptes de tiers	203 290	91 534	82 057	212 766

Les créances douteuses sont systématiquement provisionnées à 100 % sur le HT. Les provisions sont ensuite reprises lorsque les créances sont soldées ou éteintes.

2.3.4 Disponibilités et autres éléments de trésorerie

Compte	Solde au 31/12/2020
Valeurs à l'encaissement	86 680
Banques	5 599 531
Compte au Trésor	43 225 682
Chèques à payer	55 996
Comptes à terme	
Intérêts courus à payer	-136
Intérêts courus à recevoir	7 850
Concours bancaires courants	
Caisse	2 053
Opérations de régies	-1 588
Virements internes de fonds	
TOTAL	48 976 068

Le tableau ci-dessus détaille la trésorerie bilancielle de l'établissement composée pour l'essentiel du compte au trésor, du numéraire et des opérations de régies.

Entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020, la trésorerie a diminué de 8,4 M€ pour s'établir à 49 M€.

2.3.5 Financements reçus

Rubriques et postes	Cumul au 31/12/2019	Augmentations			Diminutions			Cumul au 31/12/2020
		Par virement de poste à poste	Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Par virement de poste à poste	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	299 149 804	191 326	2 693 944		191 326	17 857 767	9 160	283 976 820
Financements non rattachés à des actifs déterminés - Etat	3 575 371		2 693 944		191 326			6 077 989
Financements rattachés à des actifs déterminés	295 574 433	191 326				17 857 767	9 160	277 898 832
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	261 695 441					16 225 121		245 470 321
Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	-16 689					-7 288		-9 401
Financement des autres actifs :								
- Etat	33 893 347	191 326				1 638 709	9 160	32 436 805
- Agence nationale de la recherche (ANR) - IA	2 333					1 226		1 107
- Autres	0							0
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	41 545 553	1 347 231	4 241 934		1 347 231	3 732 530	6 800	42 048 158
Financements non rattachés à un actif	18 492 746		4 241 934		1 347 231			21 387 450
Régions	3 568 567		1 167 408		692 900			4 043 076
Départements	0							0
Communes et groupements de communes	11 688 772		1 698 104		437 101			12 949 775
Autres collectivités et établissements publics	157 712		187 280		173 473			171 518
Union Européenne	2 343 139		1 305 662					3 648 801
Autres organismes	714 665		-110 700		43 758			560 207
Autres	19 892		-5 819					14 073
Financements rattachés à un actif	23 052 807	1 347 231				3 732 530	6 800	20 660 708
Régions	8 353 031	692 900				1 856 197	3 945	7 185 788
Départements	3 431 354					312 321		3 119 033
Communes et groupements de communes	5 761 043	437 101				835 126	2 854	5 360 164
Autres collectivités et établissements publics	1 169 083	173 473				290 672		1 051 883
Union Européenne	4 243 121					410 531		3 832 590
Autres organismes	91 783	43 758				27 088		108 453
Autres	3 392					595		2 797
TOTAL	340 695 357	1 538 557	6 935 878		1 538 557	21 590 297	15 960	326 024 978

Les financements reçus figurant au passif et rattaché à un actif d'un établissement public doivent évoluer symétriquement à l'actif qu'il finance (cf. instruction du 18 décembre 2012 de la DGFIP).

Ainsi, pour un actif amortissable, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé.

2.3.6 Provisions

Rubriques et postes	Solde au 31/12/2019	Corrections 31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde au 31/12/2020
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires						
Provisions pour risques	108 034		675 967	2 399		781 602
Provisions pour litiges	57 399			2 399		55 000
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pertes sur contrat			20 837			20 837
Provisions pour risque d'emploi						
Autres provisions pour risques	50 635		655 130			705 765
Provisions pour charges	4 225 853		696 818	20 929		4 901 742
Provisions pour pensions et obligations similaires	929		1 507	929		1 507
Provisions pour restructurations						
Provisions pour impôts						
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions						
Provisions pour remises en état						
Provisions pour CET	3 809 064		273 425			4 082 489
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	395 860		45 386			441 246
Provisions pour alloc. perte d'emploi et indemn. de licenc.						
Autres provisions pour charges	20 000		376 500	20 000		376 500
Fonds dédiés	1 489 245		880 196	708 016		1 661 425
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur dons manuels	1 489 245		880 196	708 016		1 661 425
Fonds dédiés sur legs et donations						
TOTAL	5 823 132		2 252 981	731 344		7 344 769

Les provisions comptabilisées au 31/12/2020 sont les suivantes :

- 690 382 € de provisions sur un litige avec un fournisseur dans le cadre de l'opération Quartier de la Création et sur un risque concernant le montant des recettes en provenance du CFA AGEFASUP suite à la réforme de l'apprentissage ;
- 376 500 € pour les infrastructures (viabilisation et télécopie) ;
- 4 523 735 € pour les passifs sociaux correspondant aux droits à congés acquis non pris et aux comptes épargne-temps non monétisables.

Fonds dédiés :

Lorsque des dons ou des subventions sont affectés par les donateurs ou les financeurs à des projets précisément désignés, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris par la fondation de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

2.3.7 Dettes

Rubriques et postes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Dettes financières :	28 662		28 662	
Emprunts obligataires				
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers				
Dettes financières et autres emprunts	28 662		28 662	
Dettes non financières :	113 459 980	113 459 980		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 445 672	6 445 672		
Dettes fiscales et sociales	6 842 593	6 842 593		
Avances et acomptes reçus	57 503 234	57 503 234		
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	414 200	414 200		
Autres dettes non financières	9 249 983	9 249 983		
Produits constatés d'avance	33 004 298	33 004 298		
TOTAL	113 488 643	113 459 980	28 662	

Dettes fournisseurs : ce total comprend les comptes fournisseurs, fournisseurs d'immobilisations, les retenues de garantie ainsi que les factures non parvenues inventoriées au 31 décembre 2020.

Les dettes fiscales et sociales incluent les charges à payer sur engagements sociaux pour un montant de 5 766 K€ hors congés payés et jours de CET non monétisables comptabilisés en provisions pour charges.

2.3.8 Autres informations concernant le bilan

2.3.8.1 Opérations de fin d'exercice

2.3.8.1.1 Charges et produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 33 M€.

Le poste le plus important des produits constatés d'avance concerne des subventions pour 33 M€.

2.3.8.1.2 Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer de l'exercice sur engagements sociaux (5,8 M€) comprennent notamment les vacances et heures complémentaires non réglées au 31 décembre, les comptes épargne-temps monétisables et des charges à payer concernant des dépenses d'infrastructure.

Les produits à recevoir comptabilisés sur 2020 concernent essentiellement les subventions d'investissement (19,5 M€) et de fonctionnement (51,3 M€).

Les autres produits à recevoir sont essentiellement :

- La formation par apprentissage : 3,4 M€ ;
- la formation continue : 2,8 M€ ;
- la formation hors formation continue : 200,5 K€
- la mise à disposition de personnel : 96 K€
- la convention « Campus Nantes » avec Nantes Métropole : 645 K€
- le préciput ANR : 302 K€

diverses autres prestations : 488 K€

2.3.8.2 Tableaux de variation des fonds propres

2.3.8.2.1 Variation 2019-2020

Rubriques et postes	Montant au 31/12/2019	Affectation du résultat et du report à nouveau 2019	Augmentations 2020	Diminutions 2020	Autres	Résultat 2020	Montant au 31/12/2020
Financements non rattachés à des actifs déterminés - Etat	3 575 370		2 693 944	191 326			6 077 988
Financements rattachés à des actifs déterminés - Etat	295 574 433		191 326	17 866 927			277 898 832
Réserves facultatives	50 458 153	2 861 559					53 319 712
Report à nouveau	2 428 488	-2 428 488					
Résultat de l'exercice	433 071	-433 071				355 256	355 256
Financements non rattachés à des actifs déterminés - Tiers autres que l'Etat	18 492 451		4 241 934	1 347 231			21 387 155
Financements rattachés à des actifs déterminés - Tiers autres que l'Etat	23 053 102		1 347 231	3 739 330			20 661 003
TOTAL	394 015 069		8 474 435	23 144 814		355 256	379 699 946

Les fonds propres ont globalement diminué de 14,3 M€.

Cette variation s'explique principalement par :

- la reprise au compte de résultat des financements rattachés à des actifs déterminés - tiers autres que l'Etat (20,6 M€) ;
- par la sortie des financements rattachés à des actifs déterminés - Etat (-17,6 M€) qui sont inférieurs aux financements non rattachés à des actifs déterminés - Etat et tiers autres que l'Etat (2,9 M€).

2.4 Notes relatives aux postes du compte de résultat

2.4.1 Produits de fonctionnement

2.4.1.1 Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont constatés lors de leur encaissement. Les droits 2019/2020 sont donc intégralement constatés sur l'exercice 2020 et s'élèvent à 8 M€.

Les droits d'inscription des étudiants étrangers extra-communautaires ont fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration en vue de les exonérer afin qu'ils paient le même montant que les étudiants nationaux. Sur cet exercice, a donc été constatée une charge de 2,2 M €.

2.4.1.2 Formation continue

Les prestations de formation continue sont constatées lors de l'émission de la facture à la signature du contrat. Un produit constaté d'avance est ensuite comptabilisé à la clôture de l'exercice en fonction de l'avancement de la formation.

Les produits de formation continue de l'exercice 2020 sont de 9,9 M€.

2.4.1.3 Taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est constatée à hauteur des dépenses dédiées au cours de l'exercice.

Le montant des produits afférents à la taxe d'apprentissage est de 1,8 M€ sur l'exercice 2020. Cela correspond à une diminution de 0,67 M€ par rapport à 2019.

2.4.1.4 Contrats de recherche et subventions

Depuis le 1er janvier 2016, les produits relatifs aux contrats de recherche sont reconnus selon la méthode à l'avancement, comme précisé dans l'instruction DGFIP n°13-0023 du 20 novembre 2013 et les produits relatifs aux subventions sont reconnus conformément aux modalités prévues dans l'instruction DGFIP n°13-0022 du 20 novembre 2013.

2.5 Autres informations

2.5.1 Passage aux RCE - frais de personnel

Dans le cadre du passage au RCE, la paie et le paiement des charges sociales ont été délégués à la Direction Régionale des Finances Publiques de Loire-Atlantique (service Liaison-Rémunérations), selon une convention de prestation de services conclue en 2018 jusqu'au 31 décembre 2021. Cette convention fixe un tarif de 2,18€ par bulletin de paie réalisé depuis le 1er janvier 2019.

2.5.2 Désignation des commissaires aux comptes

À l'instar de la procédure de désignation des commissaires aux comptes réalisée en 2009, l'université de Nantes a eu recours en 2015 à l'accord cadre de l'AMUE et a procédé à une consultation des six titulaires retenus par cet accord. Au terme de cette consultation, un marché subséquent a été passé avec les cabinets KPMG et PricewaterhouseCoopers pour l'audit des comptes des exercices 2016 à 2021.

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes est 52 335 € HT au titre de l'exercice 2020.

2.5.3 Engagements hors bilan

L'Université de Nantes peut être amenée à constater des passifs éventuels dans les situations suivantes :

- en cas de décès d'un de ses agents, l'Université de Nantes doit verser une indemnité déterminée selon les modalités fixées à l'article D.712-19 du Code de la Sécurité Sociale.
- en cas de condamnation d'un de ses personnels.

2.5.4 Evènement post-clôture

L'AFM (Association Française de Myopathie) a déposé un projet d'assignation devant le tribunal judiciaire de Paris à l'encontre l'Université de Nantes et de sa filiale CAPACITES pour violation des stipulations de plusieurs contrats de collaboration de recherche sur la copropriété des résultats et leur exploitation.

DERNIER FEUILLET DU COMPTE FINANCIER
EXERCICE 2020



Etablissement université
Année 2020

COMPT E F I N A N C I E R

Date 15.03.2021
Heure 15:43:08
Page 2144

Visa du compte financier de l'exercice 2020

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public, notamment les articles 24, 32 et 212

Le compte financier, établi par l'agent comptable, soumis au visa de l'ordonnateur, comprend :

- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
- le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, tel qu'exécuté ; (pour les organismes soumis à la comptabilité budgétaire)
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives (le cas échéant)

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du décret du 7 novembre 2012 susvisé

Fait à Nantes, le 12/03/2021

L'Agent Comptable de
l'Université de Nantes
Olivier THURIÉS

La Présidente de l'Université de Nantes,
Ordonnateur

Carine BERNALD
La Présidente de l'Université de Nantes
Carine BERNAULT

